



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public
Syndicat départemental de l'Isère

Depuis la parution du décret Peillon découlant de « la loi de refondation de l'école », l'opposition de la profession rejointe par celle des maires et des parents ne cesse de s'affirmer.

Malgré les grèves nationales depuis le 12 février, malgré celle du 14 novembre à l'appel des syndicats de personnels territoriaux et d'enseignants FO, CGT, SUD, le Ministre reste sourd.

Nous nous félicitons qu'aujourd'hui, dans plus de 40 départements comme en Isère, il y ait des appels communs SNUipp-FSU, FO, CGT et SUD pour la suspension immédiate du décret Paillon.

Ce décret, nous ne cessons de le rappeler, c'est:

- La destruction de nos statuts. La preuve, au lieu de répondre positivement au rejet de la profession, Vincent Peillon prétend dans un second décret (il y en a 151 dans la loi) annualiser les obligations de service des remplaçants.

Ce décret, nous ne cessons de le rappeler, c'est :

- La territorialisation de l'école en imposant le mélange du scolaire et du périscolaire dans le Projet Educatif territorial (PEDT. C'est l'école dite des territoires où chacun définira ses objectifs éducatifs et d'enseignement.

Ce décret aggrave les inégalités entre les élèves, alors que l'école de la République avec des horaires et programmes nationaux, est seule garante de l'égalité de tous les élèves.

C'est pourquoi le SNUDI FO demande la suspension immédiate du Décret Peillon, l'abrogation de « la loi de Refondation de l'école ».

Nous continuons à réaffirmer l'abrogation des Décrets Darcos de 2008, sur lequel s'appuie aujourd'hui le Ministre Vincent Peillon.

Le Ministre doit nous entendre, il doit suspendre son décret et retirer sa réforme.

Si cela n'était pas le cas, le SNUDI FO invite les collègues à discuter pour envisager la suite : et pose la question de la grève jusqu'au retrait. Et pourquoi pas une grève nationale avec une manifestation nationale à Paris.

